

Pintxo XII

HOTEL BIDASSOAN-PALACE AUTO

Propriétés de Bernard DOTTA

Christian Puygrenier, à la recherche d'informations, a interrogé Oroitza sur le site de l'association et envoyé des photos, notamment celle de son grand-père ci-dessous, une estampe au fusain.



Bernard DOTTA estampe au fusain

Le message de Christian Puygrenier :

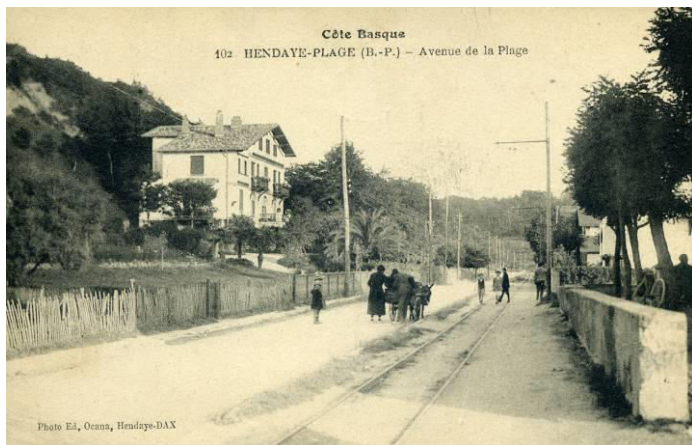
"Bonjour,

Mon grand-père Bernard Dottax était propriétaire du Palace Auto dans les années 1920. Il aurait fait faillite ensuite. Je n'ai que très peu d'éléments en ma possession. Il est décédé avant ma naissance et ma mère a assez peu de souvenirs. J'ai une reproduction d'une carte postale du bâtiment ainsi que des photos de la salle de restaurant. Je pense avoir retrouvé ce qu'il reste de ce magnifique bâtiment au 19 bd Général Leclerc. Possédez-vous des informations à ce sujet ? Bien cordialement. Christian Puygrenier"

Le nom de l'hôtel recherché est BIDASSOAN et non PALACE AUTO.

Sur les deux cartes postales suivantes on voit bien, en suivant la voie ferrée du tramway, que l'hôtel BIDASSOAN et le garage PALACE AUTO, ne sont pas encore construits..





Cependant, la famille était déjà propriétaire des terrains si on en juge par l'extrait des annales des Ponts et Chaussées du 1er janvier 1913.



Cette carte postale nous situe l'Hôtel Bidassoan, face à la maison Martinet, sur la route de la Plage (aujourd'hui boulevard Leclerc au numéro 19).

La maison Martinet est devenue Hôtel Bellevue.

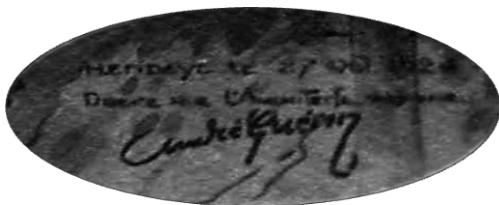
Art. 5. — Les terrains nécessaires à l'élargissement du chemin V. O. n° 2 entre le pont de Belcena (compris ce pont) et le chemin d'Elisacilio, seront fournis par la ville de Hendaye, à laquelle M. Martinet cèdera gratuitement les portions de terrain à incorporer, dont il est propriétaire.

La commune s'est mise d'accord avec les propriétaires riverains Dottax, Leygorry et éventuellement Camiade pour leur donner, en échange des terrains que ces derniers ont cédé pour ledit élargissement du chemin V. O. n° 2, d'autres terrains attenants pris sur la baie et faisant partie de la deuxième concession demandée par M. Martinet. Celui-ci s'engage à rétrocéder, à la commune au même prix qu'il aura payé au domaine et dans l'état où il les aura reçus des domaines, les parcelles de terrains nécessaires aux échanges dont il s'agit.



Sur cette aquarelle, comme nous le signale Paco Durandeu, nous pouvons lire André Guérin et au-dessus le mot architecte. Nous répondons ainsi à la question de Jérôme Zapata "Le nom de l'architecte ?". Merci à Paco pour son observation et sa découverte.

Le bâtiment comprend une partie hôtellerie et le garage automobile, le Palace Auto.



Cette carte postale amplifie les détails du bâtiment. Nous y retrouvons la partie Grand-Hôtel Basque, situé Boulevard de la Plage, ouvert toute l'année et la partie Garage. En haut de la carte, on peut lire Palace Auto et des automobiles de l'époque sont garées devant l'entrée et la sortie du garage.

Sur le bâtiment, il est possible de lire une date : 1923, probablement celle de la fin de construction.

HENDAYE

HENDAYE S'EMBELETT TOUS LES JOURS

→ Il est à remarquer que l'initiative privée de nos concitoyens contribue chaque jour davantage à l'embellissement de notre chère station. Les constructions du meilleur goût ne se comptent plus.

Une d'entre elles mérite cependant une mention spéciale. C'est le superbe « Palace Auto » qui s'achève sur les bords de la Bidassoa au boulevard de la Plage.

Il a fallu à son « créateur » une hardiesse de vue peu commune et une science consommée pour entreprendre et réaliser l'immense nef qui va bientôt abriter un nombre imposant d'automobiles.

Voici un garage modèle, un garage comme on en voit fort peu, même dans les grands centres. Aussi peut-on prévoir que, malgré ses vastes dimensions, le « Palace-Auto » sera vite garni. Téléphonnez donc sans retard chez M. Dottax, N° 58, pour retenir la place de votre voiture.

Selon l'article paru dans "La Gazette de Biarritz-Bayonne, Saint-Jean-de-Luz" du 7 août 1925, le garage Palace-Auto viendrait d'être achevé. C'est un garage immense qui pourra accueillir un grand nombre d'automobiles.



L'agence immobilière au 19 boulevard Leclerc et les appartements.

Le commentaire d' Henri Fontana :

Le reste avait été transformé en garage par les Allemands pendant la guerre

et la réponse d'Oroitz :

Le garage existe depuis l'origine, la photo montre un bâtiment daté de 1923, dont le nom est Palace Auto, avec les automobiles de l'époque. Une autre photo festive corrobore le garage avec une station de gonflage. Nous n'avons pas d'informations sur l'époque de la guerre. Si vous en avez, nous sommes preneurs. Plus particulièrement nous pensons que vous avez voulu dire : "Le garage a été réquisitionné par l'armée allemande". Avez-vous des documents sur cette réquisition ? Sur la photo, le garage est bien contigu au Grand-Hôtel Basque Bidassan.

LES PARTIES FESTIVES de la recherche

2 photos parlantes nous interrogent.

"Je ne sais pas à quoi correspond ce banquet dont je vous ai envoyé les photos, ma mère croyait même que c'était la salle du restaurant..." (Christian Puygrenier)



La photo Ocaña avec flammes tricolores, lettres G et F au sol, nous fait vivre une fête mais laquelle ?

Un repas avec placements... Le sol est en terre battue, avec une herbe disparate, différent de l'autre photo avec un parquet. Les poteaux sont couverts d'une verdure, comme si l'on voulait réaliser la pratique du "Mai d'honneur aux élus".

Les femmes sont peu nombreuses dans cette assemblée.

Congrès national de l'A.G.M.G. (Hôtel Bidassan)

Le 17^e Congrès national de l'Association générale des mutilés de la guerre, à Hendaye

(De notre envoyé spécial)

Hendaye, 15 mai. — Malgré les rigueurs d'un temps maussade, la première journée du Congrès que tiennent à Hendaye les délégués de l'A. G. M. G. s'est déroulée dans les conditions les plus favorables.

Le Pays Basque a accueilli ses hôtes avec cette courtoisie chaleureuse et de bon ton qui lui est propre, et les anciens combattants ont trouvé chez leurs camarades organisateurs des Basses-Pyrénées, une volonté et un zèle qui ne pouvaient que les toucher profondément.

L'Assemblée générale

Le Congrès s'est ouvert par une séance de travail, tenue dimanche à 11 heures, au théâtre des Variétés, sous la présidence de M. Henri Lévêque, président de l'A. G. M. G.

On remarquait à ses côtés, MM. Lanpouquet, maire d'Hendaye; docteur Cazenave, adjoint au maire; Lavech de Chancy, président de la section locale de l'A. G. M. G. et les organisateurs : MM. Sénostain, commissaire général du Congrès; Anthlan, secrétaire; Duhau, trésorier; Testavin, trésorier-adjoint; Bru, Conte, Pardon et les membres du Conseil d'administration.

Parmi les invités, MM. Chobeaux, représentant l'Office national des mutilés; François Duhourcau, représentant les Français combattants; Truchelut, représentant l'Office national des pupilles de la nation; Léonard, président de la Fédération des Invalides belges; docteur Larembour, président des Anciens combattants français de Saint-Sébastien, et Beuregard, représentant la Confédération nationale des anciens combattants; le colonel Picot, représentant les Blessés de la face, etc.

A la demande de son président, le Congrès observe, avant tout examen de son ordre du jour, une minute de

silence en mémoire de Jean Thébaud, aujourd'hui disparu, et qui fut l'incomparable animateur à qui l'A. G. M. G. est redevable de sa prospérité.

M. Lévêque, d'ailleurs, un instant plus tard, évoque, dans son discours d'introduction, la figure touchante de ce modèle de militant ancien combattant, qu'il donne en exemple à tous ses camarades.

M. Lavech de Chancy, président du groupe des Basses-Pyrénées, souhaite une éloquente et affectueuse bienvenue aux délégués venus de toutes les régions de la France.

Puis M. Wichgroit, trésorier, et M. Edmond Bloch présentent le rapport financier et le rapport moral, qui sont adoptés après discussion.

Il convient de retenir des indications fournies par les rapporteurs que l'A. G. M. G. compte à ce jour 88.000 membres adhérents et plus de 10.000 membres affiliés.

A l'issue de l'assemblée générale, les congressistes se sont rendus en cortège au monument aux morts déposer une palme, pour se retrouver enfin, à 13 heures, à l'hôtel Bidassan, où a été servi un banquet de mille couverts.

Aux personnalités déjà citées s'étaient joints MM. Hottingham, bienfaiteur de l'Association; Hirringoyen, maire de Biarritz; M. le Maire de Saint-Sébastien et le consul d'Espagne à Hendaye. Ces deux personnalités amies de la France furent, d'ailleurs, l'objet d'une enthousiaste manifestation de sympathie, en témoignage de la reconnaissance des congressistes pour la bonne grâce et la bienveillance mises par les représentants de la République espagnole pour faciliter les organisateurs dans la préparation du voyage que doivent effectuer mardi les congressistes à Saint-Sébastien, où ils seront reçus par les autorités et par leurs camarades anciens combattants.

Le programme des Fêtes du 150ème Anniversaire de la Révolution française à Hendaye.

HENDAYE

LES FÊTES

du 150^e Anniversaire de la Révolution française

13 juillet. — 17 heures : Distribution de vivres aux indigents. — 21 heures 30 : Passe-rues. Retraite aux flambeaux par la Clique.

14 juillet. — 9 h. 45 : Rassemblement à l'Arbre de la Liberté. Son historique. - Lecture de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. - La « Marseillaise » par les enfants des écoles, accompagnés par l'Harmonie municipale. - Départ en cortège au monument aux Morts. Dépôt d'une gerbe. Dislocation du cortège au Monument.

A 11 h. 15 — A Gastelu-Zahar. Grande Partie de Pelote à main nue. Sarriquet jeune et Hiriart-Durruty contre Boudon Pierre et Elissalde, dit Luchia.

12 heures 30. — Banquet républicain, à l'hôtel Bidassoa, présidé par M. Daguerre, Sous-Préfet de Bayonne.

14 heures 30. — Grande Course de bicyclettes organisée par le V. C. H. sur un parcours de 70 km., doté de nombreux prix. — Départ devant le Casino en direction du château d'Abbadia, la Glacière, Croix des Bouquets, Béhobie, Hendaye Gare et Plage (circuit à couvrir cinq fois).

16 heures 30. — A Ondarraitz : Grande Fête Scolaire. Chants et

évolutions par les enfants des écoles.

Sur la place de la République. — A 21 heures : Grand Bal. — 22 h. : Hymne national. — 22 h. 30 : Toro de fuego. — Bataille de confetti (confetti vendus par le Comité des Fêtes)

Le banquet républicain du 150^e Anniversaire de la Révolution française a eu lieu à l'hôtel Bidassoa, le 14 juillet 1939. Il est présidé par M. Daguerre, Sous-préfet de Bayonne. A cette date, Bernard DOTTAX n'en était plus propriétaire, mais nous n'avons pas le nom du nouveau propriétaire.

Nous ne savons pas si photos et Fêtes sont en concordance.

Difficile donc de dater les 2 photos festives.



Un parquet a été posé dans une salle du Garage, où l'on peut lire : SORTIE ; Sortez lentement, attention au tram, puis un verbe tombé en désuétude "CORNEZ", pour Klaxonnez. Cette sortie devait donner directement sur la voie de transport du tramway. On notera aussi des affiches de pneumatiques et une porte vestiaire. La moustache sûrement de mode pour ces messieurs.

Comme nous l'avons dit précédemment, Bernard DOTTAX n'est plus propriétaire car il avait fait faillite ainsi que le relatent les différents articles ci-dessous :

Par jugement du 19 janvier 1934, le tribunal a reporté au 23 mai 1933, la date de cessation de paiement de M. Dottax, entrepreneur à Hendaye, en liquidation judiciaire.

Etude de M^r RAMOND,
Notaire, à Bayonne,
7, rue Thiers, 7

Etude de M RAMOND,
Notaire, à Bayonne,
rue Thiers, n. 7.

VENTE

AUX ENCHERES PUBLIQUES

par suite de liquidation judiciaire, à Bayonne, rue Thiers, numéro 7, en l'étude de M^r RAMOND, notaire, le lundi 27 mai 1935, à 14 heures 30.

Un fonds de commerce de garage, connu sous le nom de « PALACE-AUTO », exploité à Hendaye, boulevard de la Plage.

Mise à prix : mille cent francs, ci 1.100 fr.

Charges en sus

Avec faculté de baisser la mise à prix à trois reprises différentes de un quart chaque fois.

Consignation pour enchérir : mille francs.

Pour tous renseignements, s'adresser : à M^r RAMOND, notaire, à Bayonne, détenteur du cahier des charges ; à M. BAUDET, arbitre de commerce à Bayonne ; et, pour visiter : à M. DOTTAX, boulevard de la Plage, Hendaye.

VENTE

AUX ENCHERES PUBLIQUES

par suite de liquidation judiciaire, à Bayonne, rue Thiers, n. 7, en l'étude de Me Ramond, notaire.

Le lundi 27 mai 1935, à 14 h. 30. Un fonds de commerce d'hôtel, connu sous le nom de : « HOTEL BIDASSOAN », exploité à Hendaye, boulevard de la Plage.

Mise à prix : Quarante mille cinq cents francs..... 40.500

Charges en sus.

Avec faculté de baisser la mise à prix à trois reprises différentes et de un quart chaque fois.

Consignation pour enchérir : vingt mille francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Ramond, notaire, à Bayonne, détenteur du cahier des charges ; à M. Baudet, arbitre de commerce à Bayonne ; et, pour visiter, à M. Dottax, boulevard de la Plage, Hendaye.

La faillite de Bernard Dottax a été actée définitivement le 23 mai 1933 par le jugement du Tribunal de Commerce du 19 janvier 1934.

La mise en vente aux enchères publiques des deux entités, Hôtel Bidassoan et Palace Automobile est mentionnée dans l'extrait de journal ci-dessus pour les sommes respectives de :

- 120 000 F pour l'Hôtel Bidassoan
- 80 000 F pour le Palace Auto.

On peut lire : "pour visiter, s'adresser à M. Dottax, boulevard de la Plage à Hendaye".

Dans deux autres parutions on peut constater une nouvelle vente aux enchères publiques pour les fonds de commerce hôtel et garage :

- 40 500 F pour les fonds de l'hôtel ;
- 1 100 F pour les fonds du garage.

Deux cartes postales trouvées par Jacky Tricard : une photo du chantier naval, photo aérienne postérieure à la photo du garage et une deuxième carte avec une publicité « VEEDOL » sur le long bâtiment qui va jusqu'à la baie.

"La marque d'huile Veedol possède une longue histoire d'excellence depuis sa création en 1913. Des millions d'automobilistes à travers le monde ont, à un moment donné, eu l'occasion d'utiliser les lubrifiants Veedol pour leurs voitures, tracteurs, camions, motos... Il y a plus de 100 ans, Veedol a obtenu sa place dans l'histoire comme l'huile moteur choisie par Henry Ford pour la Ford T qui fut la première voiture produite en série.

Etude de M. A. PERSONNAZ
Docteur en Droit
Avoué à Bayonne

VENTE AU TRIBUNAL

le Bayonne, le mardi 27 novembre 1934, à 11 heures :

1. PALACE AUTOMOBILE.

Mise à prix : 80.000 francs.

2. HOTEL BIDASSOAN.

Mise à prix : 120.000 francs.

3. VILLA CHINGOUDY.

Mise à prix : 20.000 francs.

4. ATELIERS.

Mise à prix : 30.000 francs.

5. CHALETS.

Mise à prix : 15.000 francs.

**Boulevard de la Plage,
HENDAYE.**

Ce fut aussi le lubrifiant choisi pour le premier dirigeable qui a fait le tour du monde, le Graf Zeppelin, ainsi que pour le premier vol à travers l'Océan Pacifique, en 1931 dans un avion qui portait le nom de "Miss Veedol".



74. - HENDAYE (B.-P.). - Route de la Plage - M. D. 3

D'autres cartes postales, envoyées par Tito Humbert, enthousiasmeront les Hendayais à la recherche de leurs racines et du HENDAYE des années 1900.



17. - HENDAYE (Côte Basque) - Vue d'ensemble sur la Baie. Fontarabie et le Jaizquibel (Espagne) BR.





1011. - HENDAYE (B.-P.). - HOTEL BIDASSOAN - Grand-Hôtel Basque
Grand Salon - Le Hall - Boulevard de la Plage - Ouvert toute l'année - Tout confort - Garage - Téléphone 58. M. D.



1016. - HENDAYE (B.-P.). - Hôtel Bidassoan - Grand Hôtel Basque - Boulevard de la Plage
Le RESTAURANT face à la Chaîne des Pyrénées espagnoles
Ouvert toute l'année - Tout confort - Garage - Téléphone 58 M. D.

Toutes ces cartes postales ont enrichi le site d'Oroitzza :

https://www.oroitzza-histoire-d-hendaye.fr/CP_Plage.RB.htm

Encore plus de mystère ?

Toute l'argenterie est gravée "Palace Auto"... Etrange !

*Couverts en argent
gravés et soliflores*



Verres et carafes en cristal Saint-Louis/Baccarat



Photos d'aujourd'hui, numérotées 1 à 4, prises par Christian Puygrenier le lundi 8 novembre 2021 du 19 au 23 Boulevard du Général Leclerc.





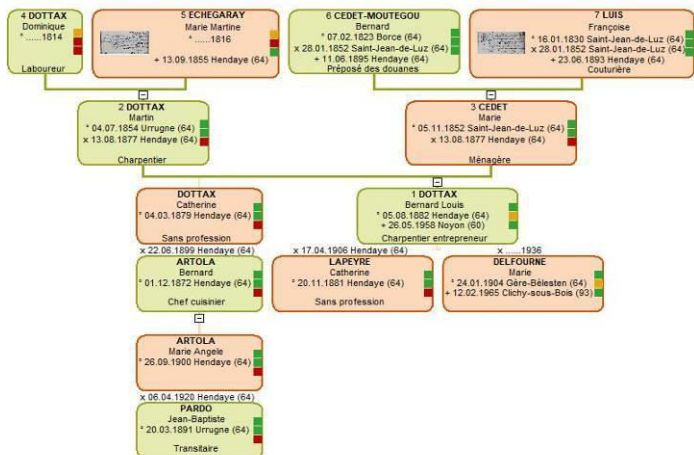
Arbre généalogique familles DOTTAX - ARTOLA - PARDO

"Quelques infos concernant mon grand-père : Bernard Louis Dottax, charpentier entrepreneur TP (comme son père), né le 5/8/1882 à Hendaye, décédé le 26/5/1958 à Noyan (Oise), fils de Dottax Martin, né le 4/7/1854 à Urrugne, décédé, et de Cedet Marie, née le 5/11/1852 à St Jean de Luz, décédée, s'étant mariés à Hendaye le 13/8/1877.

Une sœur Catherine Dottax (1879-?) mariée en 1899 à Bernard Artola (ce nom figure sur le caveau familial à Hendaye); marié une première fois à Hendaye le 17/4/1906 à Lapeyre Catherine (1881-?); ayant eu avec elle 5 enfants, entre 1910 et 1917, tous décédés aujourd'hui.

Puis il rencontre ma grand-mère qui travaillait à l'hôtel Bidassoan, Marie Delfourne, née le 24/1/1904 à Gère Bélesten, décédée le 11/2/1965 à Clichy la Garenne: ils ont 2 enfants : Lucien (1930-2020) et ma mère Suzanne Dottax née en 1935.

Ils se marient en 1936 à Paris 18ème."



"Je vous joins les derniers documents en ma possession : Une photo du caveau familial que ma sœur a retrouvée lors d'un passage à Hendaye l'an dernier ainsi que le titre de propriété de la concession à vie.

"Une plaque m'intrigue sur le caveau, elle mentionne le président d'une association mais je ne sais pas à qui l'attribuer : mon grand-père, mon arrière grand-père ou un "Artola"? Et quelle était cette association?" (Christian Prygrenier)



Le caveau familial est situé en franchissant le portail d'entrée, première tombe à gauche : Familles M. DOTTAX, B. ARTOLA, J.B. PARDO. Une plaque et une branche en ciment avec la mention "les médaillés militaires à leur camarade" sont accolées au tombeau.

Les recherches d'Oroitza : les prénoms M : MARTIN, B : BERNARD et J.B. : JEAN-BAPTISTE.



L'association : A.G.M.G.de HENDAYE à son président
A (Association) G (Générale) M (des Mutilés) G (de la Guerre)



Affiche de l' A.G.M.G.

Le général Viet remet la médaille militaire au héros Jean Baptiste Pardo récompensé pour son héroïsme durant la guerre de 1914 - 1918

En cliquant sur le lien des archives départementales ci-dessous puis en inscrivant son nom, son prénom et en grossissant l'image, nous en déduisons que c'est Jean-Baptiste Pardo, le président de l'Association.

<http://archives.le64.fr/archives-en-ligne/militaire-results.html?name=militaire>

HENDAYE

UNE TOUCHANTE MANIFESTATION AMICALE. — M. Jean-Baptiste Pardo, délégué pour Hendaye à la Société d'encouragement pour la pelote basque, venant d'être promu médaillé militaire pour faits de guerre, sur l'initiative de M. Mapou, président, les délégués de cette Société nouvelle avaient décidé de fêter leur ami Pardo. Un déjeuner amical réunissait chez M. Hiribarren, médaillé militaire, amputé de guerre et délégué de la Société d'encouragement, les amis du nouveau promu. Sur la terrasse de l'hôtel Hiribarren, face à l'Espagne, au milieu d'un panorama enchanteur, on remarquait : MM. Mapou, président de la Société d'encouragement à la pelote basque; Justin Clavierie et Léon Dongaitz, vice-présidents; M. le général Viet, l'un des fondateurs de cette Société sportive; Lannepouquet, maire d'Hendaye; Ihardoy, maire de Biarritz et doyen des maires de France, nouvellement promu chevalier de la Légion d'honneur; Dunatte, Olans, Etchegaray, Jean-Baptiste Pardo, Laurent Pardo et Léon Pardo, Hiribarren, délégués d'Urugne, d'Hendaye, de Bidart; Michélena, maire de Bidart; Harispe, délégué de Guéthary, et Borda, délégué d'Ascain, s'étaient fait excuser.

À l'heure des toasts, M. Mapou ouvrit le feu en remerciant tous ceux qui avaient accepté de fêter Jean-Baptiste Pardo, unanimement connu et aimé dans notre région, ainsi que le note justement notre confrère « La Petite Gironde », et enfin récompensé pour son héroïsme durant la cruelle épreuve 1914-1918. Il remercia tout spécialement MM. Ihardoy et Lannepouquet qui, en amis de la famille Pardo, ont rehaussé de leur présence cette réunion. Il remercia également M. le général Viet qui

a accepté de venir remettre la médaille militaire au héros Jean-Baptiste Pardo. En quelques mots, il fit l'historique de la Société d'encouragement à la pelote basque, précisa le but poursuivi en faveur de la rénovation de ce sport roi, traditionnel dans le Pays Basque; fit part de l'intention de faire disputer aux enfants de 13 à 15 ans la coupe « Léon Dongaitz », idole de la pelote basque.

S'adressant au héros et sportif Jean-Baptiste Pardo, il le félicita chaudement de la distinction militaire qu'il vient de recevoir.

M. Lannepouquet, maire d'Hendaye, remercia le bureau de la Société d'encouragement de l'aimable invitation à laquelle il s'est fait un plaisir et un devoir de répondre, se déclarant partisan du but louable poursuivi par cette Société, touché par la camaraderie qui unit les divers délégués. S'adressant à son ami Jean-Baptiste Pardo, il le félicita de sa promotion dans l'ordre de la médaille militaire, décoration méritée et placée sur la poitrine d'un brave. Il prêcha en faveur de la paix, car la guerre est un crime et une horreur indigne d'un peuple civilisé.

M. le général Viet prit à son tour la parole pour dire sa joie de se retrouver au Pays Basque qu'il adore, au milieu de camarades loyaux, au milieu de braves. En quelques phrases, il nous dépeignit les horreurs et les souffrances endurées par les poilus de la grande guerre, vanta le courage, l'endurance, l'héroïsme de ceux-ci. Pariant à Jean-Baptiste Pardo, il le félicita d'avoir été un héros et d'avoir, à ce titre, mérité la médaille militaire, hommage de la France à ses soldats méritants. Il épingla cette décoration sur la poitrine de ce brave et lui donna l'accolade au milieu des applaudissements des convives.

Très ému, les yeux humides, Jean-Baptiste Pardo remercia M. Mapou de son initiative. MM. les maires de leur présence, et tous ses amis les délégués de la Société d'encouragement, de leur décision de la fêter en un repas intime, amical.

La Croix de Guerre 1914-1918

La **Croix de Guerre 1914-1918** est une [décoration militaire française](#) attribuée pour récompenser l'octroi d'une citation par le commandement militaire pour conduite exceptionnelle au cours de la [Première Guerre mondiale](#).



Jean Baptiste Pardo né le 20 Mars 1891 à Urrugne, employé de Commerce.

Inscrit le 10 Octobre 1912 au 24 Régiment d'artillerie comme 2ème canonnier, Maître peinteur le 22 Novembre 1913 - Sursis d'appel maintenu jusqu'au 15 septembre 1919

Blessures - Actions d'éclat : Blessé le 31 Mai, éclat d'obus à la cuisse droite, tympan gauche perforé.

CROIX DE GUERRE médaillé militaire par décret du 11 Avril 1930, Journal Officiel du 3 Mai 1930.

Décédé le 28 Septembre 1938 à Hendaye.

Action politique de la famille DOT'TAX

La famille Dottax s'engage dans la vie publique : l'arrière-grand-père Martin Dottax, conseiller municipal du maire M. Vic, le grand-père Bernard Dottax, entrepreneur et conseiller d'arrondissement du canton de Saint-Jean-de-Luz, candidat aux élections municipales sur la liste du docteur Ferdinand Camino.

L'arrière-grand-père Martin DOT'TAX :

A la page 32 du livre "*La véritable histoire de Hendaye-Plage*", de Georges Langlois, (à télécharger sur le site d'Oroitza) on peut lire la délibération du conseil municipal du 31 janvier 1881, sous la

présidence du Maire B. ANSOBORLO. Dans les présences se trouve le nom de DOTTAUX, conseiller municipal, c'est l'arrière-grand-père de Christian.

Trouvé par Jacky Tricard dans le compte-rendu du conseil municipal du 9 novembre 1900, une proposition de M. DOTTAUX, au sujet des terrains détruits par les eaux de marée.

Extrait.

« M. le Maire expose que M. Dottax, propriétaire riverain sur la baie de Chingoudy, a pris déjà quelques dispositions pour protéger par une digue sa propriété contre l'invasion des eaux de marée. Il demande à la commune vivement intéressée de lui prêter son concours auprès de l'administration des domaines, afin d'obtenir sans frais la reconstitution complète des parcelles atteintes. Après quoi M. Dottax céderait à la commune le long de sa propriété le terrain nécessaire à l'élargissement du chemin n° 2, en échange d'autres terrains attenants à sa propriété et donnant aussi sur la baie.

Le conseil est d'avis qu'il y a urgence à protéger les terrains bordant la baie de Chingoudy et qu'en vue de l'élargissement du chemin n° 2, des arrangements à l'amiable interviennent entre la commune et les propriétaires riverains, entre autres avec M. Dottax.»

(En 1900, M. VIC était le maire d'Hendaye et M. Dottax, conseiller municipal).

Autre extrait du Conseil Municipal concernant les travaux du bâtiment des douanes.

M. le Maire rappellera aux V. F. D. M. que la boucle totale du tramway Hendaye-Gare-Plage par place de la République et Palais Cristal, doit être effectuée. Aucun intérêt de Hendaye ne sera sacrifié.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Martinet au sujet du percement d'une route du côté d'Içabia.

En ce qui concerne l'accord de la commune et de M. Dottax pour les travaux de consolidation à faire aux bâtiments de la Douane du Pont, la commune a exécuté ses engagements. M. Adamski est chargé de constater si M. Dottax a rempli les siens.

Une lettre sera adressée à la Compagnie du Midi pour lui demander quels moyens de protection elle compte prendre contre les fils électriques à forte tension passant sous le nouveau pont.

Le grand-père Bernard DOTTAX est devenu conseiller d'arrondissement de Saint-Jean-de-Luz en décembre 1919, comme on peut le lire ci-contre dans l'extrait du journal "*Le Patriote des Pyrénées*".

SAINT-JEAN-DE-LUZ

Conseil d'arrondissement. — Au scrutin de ballottage, dans le canton de St-Jean-de-Luz, M. Dottax a été élu par 1692 voix contre 1623 à M. Choubac, radical.

Il sera réélu en mai 1922, comme l'indiquent les résultats parus dans le journal "*La Gazette de Biarritz-Bayonne et Saint-Jean-de-Luz*".

SAINT-JEAN-DE-LUZ

RESULTATS COMPLETS DE L'ELECTION DE DIMANCHE

Suffrages exprimés : 3.204.

Dottax, 1673 voix, élu ; Justin Claverie, 1530 voix.

Nombre de voix obtenues par les candidats dans les différents bureaux du canton :

A St-Jean-de-Luz : Dottax, 305 ; Claverie, 466 ; à Acotz : Dottax, 160, Claverie, 45 ; à Ascain : Dottax, 159, Claverie, 32 ; à Ciboure, Dottax, 115, Claverie, 210 ; à Bidart, Dottax, 176, Claverie, 98 ; à Guéthary, Dottax, 45, Claverie, 75 ; à Urrugne, Dottax, 297, Claverie, 97 ; à Hendaye, Dottax, 371, Claverie, 429 ; à Béhobie, Dottax, 23, Claverie, 40 ; à Biriadou, Dottax, 22, Claverie, 38.

Total : Dottax, 1673 ; Claverie, 1530.

Nombre de votants dans chaque commune :
St-Jean-de-Luz, 975 ; Bidart, 274 ; Guéthary, 120 ; Ascain, 191 ; Urrugne, 394 ; Biriadou, 60 ; Béhobie, 63 ; Hendaye, 802 ; Ciboure, 325. —
Total : 3.204.

Dans le cadre de son mandat, il intervient au Conseil d'arrondissement de Bayonne pour le prolongement de la route nationale n° 10 après Béhobie.

A LA FRONTIÈRE

Pour le prolongement de la route nationale de Béhobie à Hendaye

UN FACHEUX ANACHRONISME

Le Conseil d'arrondissement de Bayonne, dans sa séance du 1er août 1921, avait adopté le vœu suivant de M. Dottax, représentant le canton de St-Jean-de-Luz :

LE VŒU DE M. DOTTAX

« La route nationale numéro 10 de Paris en Espagne, prenant fin à Béhobie, aurait besoin d'un complément pour répondre aux nécessités actuelles.

« A l'époque où cette route fut créée, le pont international de Béhobie était l'unique point de contact sur la côte des deux pays voisins. Depuis la création déjà lointaine du chemin de fer et aussi l'établissement récent (1917) du pont de piétons d'Irun, la situation se trouve complètement différente. Du petit village de pêcheurs qu'elle était, Hendaye, est devenue le gros centre de passage et de trafic entre la France et l'Espagne.

« La route nationale aboutissant à Béhobie et s'y arrêtant semble par suite un fâcheux anachronisme préjudiciable à des intérêts non seulement locaux, mais internationaux.

« Le siège de toutes les administrations (commissariat, douane) et de toutes les maisons de commission étant à Hendaye, haligne naturelle de communication des deux pays n'est plus Béhobie mais Hendaye. D'ailleurs, le point de vue est absolument le même pour l'Espagne. Irun est la ville frontière de l'Espagne et Béhobie n'est qu'une dépendance, une succursale. Or, Irun, par le pont qu'elle vient de jeter sur la Bidassoa, donne la main directement à Hendaye.

« Sous tous les rapports, par conséquent, commerce, géographie, tourisme, etc..., le moment semble venu de procéder au prolongement de la route nationale de Béhobie, au moins jusqu'au pont d'Irun, par la transformation du chemin d'intérêts commun déjà existant.

« Des précédents existent d'ailleurs pour des villes voisines. Pour des motifs moins importants, bien qu'ils aient leur réelle valeur, des transformations de ce genre ont été faites à St-Jean-de-Luz où la route nationale a été déviée pour la commodité du passage à Biarritz où la route nationale a été prolongée.

« Dans le cas présent, nous plaidons, non pas pour un intérêt purement local, puisque Hendaye-ville est tout à fait hors du parcours, mais pour des intérêts généraux et internationaux. La question de dépenses ne se pose même pas, puisque le tronçon à transformer ne compte que 1.800 mètres environ.

« La ville d'Hendaye, dont les ressources sont limitées, ne peut, d'autre part, que très insuffisamment pourvoir à l'entretien de ses routes et la prise à sa charge de ce tronçon par l'Etat, en allégeant le budget de la ville, donnerait à l'étranger pénétrant en France une impression des plus favorables.

« Considérant que le prolongement de la route nationale numéro 10 jusqu'à Hendaye s'impose pour tous ces motifs :

« L'Assemblée du Conseil d'arrondissement siégeant à la sous-préfecture de Bayonne le 1er août 1921, déclare recevable la requête de M. Dottax et prie M. le préfet d'intervenir auprès de M. le ministre des Travaux publics. »

Monsieur Blanchet, dans le courrier ci-dessous, va appuyer la démarche de Bernard Dottax.

UNE LETTRE DE M. BLANCHET

Nous apprenons aujourd'hui que M. Dottax, le sympathique conseiller d'arrondissement à Hendaye, vient de recevoir la réponse suivante de M. Blanchet, ingénieur des ponts et chaussées à Bayonne :

« Monsieur,

« Sachant l'intérêt que vous portez à l'affaire du classement du chemin 58, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai adressé un rapport à ce sujet, il y a quelques jours. Je ne faisais, d'ailleurs, que rapporter les renseignements très complets relevés par M. Prié et insister sur ses conclusions.

« L'indication des quantités de marchandises passées en douane m'a paru tout à fait concluante. De même, nous avons établi que la circulation entre Béhobie et Hendaye était du même ordre de grandeur que celle entre Saint-Jean-de-Luz et Béhobie. Enfin, je me suis rendu compte personnellement des difficultés, que présente l'itinéraire parallèle du côté espagnol : notamment la traversée d'Irun ne se prête guère aux facilités exigées par la circulation internationale et l'on conçoit immédiatement, en voyant l'état des lieux, pourquoi la circulation se reporte presque toute maintenant sur la rive française.

« J'ajoute que j'ai eu l'occasion dernièrement de recevoir à son passage, M. l'ingénieur en chef Le Gavrian, qui rentrait de Madrid, où il s'était rendu en vue de l'organisation du prochain Congrès de la route.

« Je n'ai pas manqué d'en profiter pour lui faire examiner la question sur place, car il aura sans doute à exprimer son avis sur l'affaire, lorsqu'il ira au ministère.

« Veuillez agréer, etc...

« BLANCHET. »

Il est candidat lors des élections municipales sur la liste du **Docteur Ferdinand Camino** (liste d'Union Républicaine Démocratique et Sociale). Celle-ci sera battue par la liste **Jean Choubac** (Union des Républicains Hendayais)

A HENDAYE

Liste d'Union Républicaine Démocratique et Sociale

Camino Ferdinand, docteur, ancien maire ; **Suertégaray Gabriel**, commissionnaire ; **Labourdette Philippe**, commissionnaire ; **Pardo Jean-Baptiste**, négociant ; **Durandau Edmond**, architecte diplômé ; **Dottax Bernard**, entrepreneur, conseiller d'arrondissement ; **Etchecoin Jean-Pierre**, entrepreneur, ancien conseiller municipal ; **Etchenaussia Auguste**, entrepreneur ; **Marty François**, cheminot ; **Escoubès Henri**, cheminot ; **Maisonnave Pierre**, cheminot ; **Dupetit Eugène**, directeur de l'Agence Internationale, ancien conseiller municipal ; **Saucès Paul**, cheminot, ancien conseiller municipal ; **Haristoy François**, négociant, ancien conseiller municipal ; **Sueldia Michel**, négociant, ancien conseiller municipal ; **Lafosse Pierre**, négociant, ancien conseiller municipal ; **Feuillade Edouard**, commissionnaire ; **Bergara Valentin**, hôtelier ; **Berdou Laurent**, hôtelier ; **Murat Baptiste**, industriel, mutilé de guerre ; **Laguillon Jean**, dit Armand, automobiles ; **Garmendia Gratien**, employé au Sanatorium ; **Ithurriague Martin**, dit Arnaud, préparateur en pharmacie.

Le scrutin a lieu le 3 mai 1925. La liste Choubac-Martinet passe en entier avec environ 100 voix de majorité. Aucun candidat de la liste Ferdinand Camino ne devient conseiller municipal.

Lors de la réunion du Conseil Municipal qui élit le Maire, Jean Choubac a obtenu la majorité absolue, mais a déclaré ne pouvoir accepter les fonctions de maire pour raison de santé.

Au second tour de scrutin, c'est Léon Lannepouquet qui a obtenu la majorité et a accepté la fonction de maire.

CHRONIQUE D'HENDAYE

LA NOUVELLE MUNICIPALITE. —

On nous écrit d'Hendaye :

« Le Conseil municipal, convoqué pour procéder à l'élection de la nouvelle Municipalité, a élu maire, à l'unanimité, M. Choubac, maire sortant. Ce dernier, très touché de ce nouveau témoignage de sympathie et d'estime de ses collègues, venant après sa brillante élection du 3 mai, remercie avec émotion et déclare, pour des raisons de santé, ne pouvoir accepter ces fonctions.

« Sa décision paraissant irrévocable, le Conseil décide de renvoyer au 17 mai l'élection de la nouvelle Municipalité. Puis les conseillers se rendent devant le monument aux morts et sur les tombes de MM. Jean-Baptiste Ansoberlo, Auguste Vic, anciens maires d'Hendaye; C. Biénabe, adjoint au maire, pour y déposer des gerbes de fleurs.

« M. Choubac prononce des allocutions écoutées avec recueillement et le cortège revient sur la place de la République, où l'Harmonie doit donner un concert avant le départ pour l'hôtel Eskualduna. Un banquet démocratique réunit deux cent cinquante convives ».

Étaient présents M. les conseillers municipaux :

- | | | |
|-------------------------|-------------------------|---------------------|
| 1. Choubac, Jean | 9. Nantou, Pierre | 17. Habas, Charles |
| 2. Lannepouquet, Eugène | 10. Corribout, Maurice | 18. Oyabide, Pierre |
| 3. Taget, Jérôme | 11. Peyris, Léon | 19. Espital, Comte |
| 4. Estrabeau, Louis | 12. Abate, François | 20. Dupont, Louis |
| 5. Chiérop, Paul | 13. Bonnin, Edouard | 21. Oufau, Théodore |
| 6. Bergent, Georges | 14. Hamberri, Joseph | 22. Soubiran, Jean |
| 7. Casneau, Étienne | 15. Commarieu, Louis | |
| 8. Marquetelle, Roger | 16. Lampet, M. Baptiste | |
- Absent : M. Marinich, excusé.

Autres fonctions de Bernard Dottax

- Il est tiré au sort pour participer à la 3e session des Assises (liste des jurés : Bernard Dottax 30 juin 1920).

- En 1931, lors de l'adjudication pour la construction de quatorze habitations H.L.M., Bernard DOTTAX est retenu pour dix logements.

LE CHEMIN DE FER
A
VOTRE PORTE



TRANSPORTS A DOMICILE

Sur demande de l'expéditeur ou du destinataire, le chemin de fer prend ou livre à domicile dans la localité de Hendaye les colis postaux et les marchandises de grande et petite vitesse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la gare de Hendaye, tél. 0.09, ou au bureau du correspondant, M. Dottax, hôtel Bidasson, Hendaye, tél. 58.

HENDAYE

OFFICE PUBLIC D'H. B. M. — Résultat de l'adjudication du 27 novembre 1931 pour la construction de quatorze habitations.

Lot A., comprenant un groupe de quatre logements adossés avec étages et caves; montant du devis 197.600 francs; huit soumissionnaires. M. Bernard Dottax, adjudicataire pour la somme de 157.000 francs.

Lot B., deux bâtiments à un logement à rez-de-chaussée, avec atelier; montant du devis, 93.000 francs; onze soumissionnaires. M. Bernard Dottax adjudicataire pour 74.000 francs.

Lot C., deux bâtiments comprenant deux logements avec étages et caves; montant du devis, 176.200 francs; dix soumissionnaires, M. Bernard Dottax adjudicataire pour la somme de 140.000 fr.

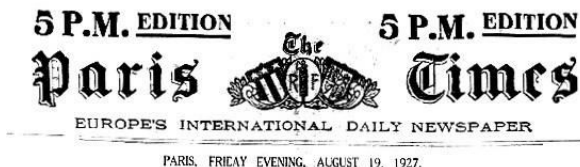
Lot D., deux bâtiments à deux logements à rez-de-chaussée; montant du devis, 115.200 francs; onze soumissionnaires. M. Haramboure, adjudicataire pour la somme de 90.000 francs.

- Correspondant SNCF, il recevait les colis que les destinataires devaient retirer à l'hôtel Bidasson.

Autres évènements à l'hôtel Bidassoan

De nombreuses publicités :

- en anglais dans le journal Paris Times du 19 août 1927 ;



BIDASSOAN HOTEL. Magnificent panorama over sea Bidassoa and Spanish mountains. Restaurant. Renowned cooking. All modern comfort, M. Dot-tax, Proprietor.

- dans plusieurs journaux régionaux (années 1932, 1933). Elles indiquent, pour le fonctionnement de l'hôtel Bidassoan, une nouvelle direction assurée par M. Lefebvre, ancien Directeur du Palace Madrid.

« HOTEL BIDASSOAN »
En bordure de la Bidassoa : Vue splendide
sur la chaîne des Pyrénées espagnoles.
Confort moderne —::— Cuisine soignée
GARAGE POUR CENT VOITURES
Pension juin-juillet depuis 50 francs.
Direct. Lefebvre, anc. dir. du Palace-Madrid

Au mois de juillet 1938, l'hôtel accueille un groupe de 500 enfants.

A LA PLAGE. — Un groupe de 500 enfants est descendu à l'hôtel Bidassoan. L'animation la plus grande règne dans l'enceinte de ce confortable établissement.

Le 14 février 1939, un groupe de miliciens transite par le garage Palace Auto de l'hôtel Bidassoan.

HENDAYE

A LA FRONTIERE

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de la situation dans laquelle se trouvait notre ville à la suite de l'interruption de l'évacuation des trains de miliciens arrivés à la frontière depuis dimanche à 10 heures 30. 6.000 miliciens passèrent effectivement la nuit dans notre ville et avaient trouvé abri dans les locaux de la gare et dans les bâtiments vides des anciens magasins des Galeries Lafayette. Lundi dans la matinée, deux mille miliciens purent franchir la frontière, mais 3.000 arrivèrent à 11 heures et 12 heures par deux trains retenus sur le parcours. Dans l'après-midi un autre convoi fut dirigé dans le garage « Bidassoan ».

Vers 16 heures 30, 2.000 miliciens purent à leur tour regagner l'Espagne.

Il restera 3.000 prisonniers en gare pour la nuit du 13 au 14 courant. A partir de ce jour, mardi, les autorités espagnoles accepteront de recevoir 6.000 miliciens par jour. La cadence des départs sera réglée en conséquence. Ajoutons que toutes ces opérations s'effectuent sous la direction de M. Da-guerre, sous-préfet de Bayonne.

A COMPLETER, A SUIVRE.... RECHERCHE PARCIPATIVE

Ce document peut être enrichi par de nouvelles contributions, ces nouvelles informations seront vérifiées avant d'être exposées.

Ont participé Christian Puygrenier, Tito Humbert, Paco Durandeu, Jean-Claude Blamont, Jacky Tricard et Christian Butori.

L'aide technique a été assurée par Nicole et Sébastien Butori.

L'appel à la recherche sur le site d'Oroitza a été écrit par Bernard Nivelon.

Jocelyne Aguerri-Descarpentries et Mirentxu Irigoyen ont assuré la correction des documents.

Sur les réseaux sociaux, de nombreux internautes ont interrogé l'association Oroitza et apprécié cartes postales et photos.

Titres de presse utilisés pour la réalisation de de pintxo

- *La Gazette de Biarritz-Bayonne et Saint-Jean-de-Luz*
- *La Dépêche*
- *La Petite Gironde*
- *La France de Bordeaux et du Sud-Ouest*
- *Le site de presse RETRONEWS de la BnF*